

Si nos clubs et nos centres, par force, possèdent encore des frontières avec le monde « textile », le mouvement naturiste, lui, passe sans difficulté d'un pays à l'autre, et nous rappelons encore que les colonnes de la vie des clubs (et de toute la revue) sont ouvertes à toutes les informations naturistes, d'où qu'elles viennent dès le moment où celles-ci sont d'intérêt général.

la Belgique et le naturisme

par Freddy Le Geai

Dans un précédent article, j'ai présenté, d'une manière très générale, le naturisme en Belgique. Cette mise au point, fort incomplète a provoqué quelques salutaires réactions. En effet, l'aspect juridique est contesté, et c'est heureux car le problème est d'importance quand on sait qu'il conditionne, à tort, l'adhésion franche et sereine. Mais mon propos n'avait d'autre but que de préciser une notion souvent avancée pour décourager ceux qui se-



Freddy Le Geai

Séance de gymnastique organisée en salle par le club belge Athena.

une précision importante : adressez-vous à une fédération reconnue afin de vous éviter toute déconvenue et pour ne pas tomber dans les pièges que pourraient tendre quelques détraqués. Vous pouvez m'écrire : Freddy le Geai, BP 46, 5 000 Namur 2. Je transmettrai votre lettre immédiatement au responsable belge de votre région, avec toute la discrétion souhaitable. Quant aux responsables des clubs belges, je recevrai avec beaucoup de plaisir leurs remarques et leurs informations, pour éventuellement les publier dans La Vie au Soleil.

raient tentés par une expérience. Trop souvent, l'étendard « bonnes mœurs » est brandi avec, en surimpression, les poursuites en justice!

Dès lors, peut-on, en Belgique, pratiquer le naturisme?

La réponse est formelle : oui! Robert Lambrechts, secrétaire de la FNI, me l'a confirmé lui-même, sans la moindre hésitation. Et, dans bien des domaines, nous sommes plus avancés dans nos contacts avec les autorités officielles qu'en France par exemple. Ce qui signifie que la Belgique est plus avancée sur le chemin de la reconnaissance officielle. Le naturisme est officiellement agréé par l'Adeps (Administration de l'éducation physique, des sports et de la vie en plein air) et de son homologue flamand le Bloso. Mieux encore, le sport, tel qu'il est pratiqué par les naturistes a été cité en exemple au cours d'une réunion, car c'est parmi nous que subsiste le plus pur esprit amateur, le sport pour le sport, puisqu'aussi bien n'importe qui peut le pratiquer. Quoi de plus normal quand on sait – faut-il encore le répéter – que le naturisme est reconnu par l'Unesco. Ce sont des références des plus sérieuses, quoi qu'en pense généralement le grand public insuffisamment informé.

Une question vient ensuite à l'esprit : pourquoi, sur la base de ce qui précède, le naturisme n'est-il pas mieux connu en Belgique? Apparemment, c'est très simple. La crainte d'ennuis, de tracasseries de tous genres, du qu'en dira-t-on, a décidé certains dirigeants à la clandestinité. « Pour vivre heureux, vivons cachés », disaient-ils et disent-ils encore. Le naturisme prenait ainsi l'aspect d'une société secrète, réservée à quelques initiés, privilégiés. Avec, comme conséquence logique... la méfiance! Bien qu'existant toujours, cet état d'esprit tend à disparaître. Et c'est tant mieux. Plus nous serons connus, mieux nous serons appréciés.

Le naturisme peut se pratiquer en Belgique sans crainte, sans arrière pensée, en toute sérénité. Pour autant que vous n'imposiez pas votre nudité à ceux qui ne partagent pas votre style de vie. C'est la raison pour laquelle les aires gymniques sont clôturées et protégées par un mur en bois, en dur ou par un épais feuillage, et non pas, comme le croient les imaginatifs, pour soustraire aux regards on ne sait quelles « mœurs spéciales »... Ce qui explique que le « voyeur » soit toujours déçu!

Et si ce qui précède ne vous donne pas tous

les apaisements, sachez que le Parquet du ressort judiciaire d'un terrain a connaissance qu'il existe un club naturiste, le Procureur du Roi reçoit une lettre l'avisant de la nouvelle activité, qu'elle soit en plein air ou en piscine. Il n'interviendra que s'il est saisi d'une plainte au même titre que dans tout autre domaine.

Enfin, si vous êtes attirés par le naturisme,